Image not found or type unknown

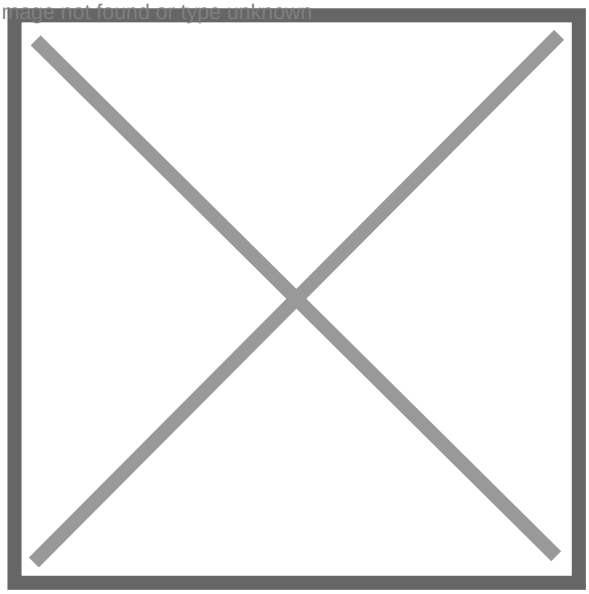

Risque d'être accusée de vol ?

Par **c38410**, le **13/09/2009** à **12:52**

Bonjour,

j'ai un petit souci . Je me présente : je travaille dans une grande surface en tant que caissière. Hier, vers 14 heurs, je suis allée m'acheter dans ce magazin quelques petites choses à manger ainsi que des lingettes nettoyante, avant de "prendre mon poste". J'ai terminé le travail à 20 h ; avant de sortir, je suis allée m'acheter quelque chose à manger. A la caisse, j'ai montré à ma collègue les lingettes nettoyantes que j'avais laissé dans mons sac; je lui ai dit que je les avais acheté précédemment ; je lui ai proposée de lui montre mon ticket de caisse. Elle m'a dit que ce n'était pas la peine. Puis j'ai payé mes sushis et suis rentrée chez moi. Le hic, c que j'ai peur que l'on me croit coupabe de vol, d'autant plus que j'envisage de me présenter à des concours de la fonction publique (demande du bulletin n° 2). Donc voici mes questions : dois-je en informer ma DRH en m'excusant de ma bêtise et lui proposer de lui montrer le ticket de caisse, sans que cela ai un effet négatif ? peut-on m'accuser de vol dans ces circonstances ?

merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés